



Westminster & City News

NUMÉRO 3

Du 17 au 23 janvier 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

S. Javid esquisse ses objectifs pour l'économie britannique – Dans un entretien au *Financial Times*, où il a martelé que le RU ne s'alignerait pas sur la réglementation européenne après le Brexit, le chancelier de l'Echiquier S. Javid a dit qu'il souhaitait que l'économie retrouve un taux de croissance de 2,7 % par an. Celui-ci compte augmenter les dépenses publiques dans l'infrastructure de 50 % d'ici les prochaines années. Les projets bénéficieront en priorité aux zones défavorisées du nord du RU afin de mieux répartir l'activité économique entre les régions et promouvoir un « capitalisme humain ». Selon des économistes interrogés par le quotidien, le taux de croissance de la productivité de l'économie, qui stagne autour de 0,4 % depuis 2008, devrait grimper à 2 % pour atteindre les objectifs de croissance du chancelier. S. Javid a enfin rappelé son ambition d'atteindre un budget des dépenses courantes (hors infrastructures) à l'équilibre d'ici 2022-23. Il pourrait donc annoncer de nouveaux impôts lors de son discours budgétaire du 11 mars afin de financer des dépenses dans l'éducation ou la santé notamment.

Le gouvernement prépare sa réforme de l'immigration – Selon le *Financial Times*, le gouvernement Johnson pourrait mettre en œuvre son nouveau système d'immigration à points dès janvier 2021, sans passer par la période de transition de deux ans promise par le gouvernement May. La *British Chambers of Commerce*, une association représentant le milieu des affaires, craint que la mise en œuvre de cette réforme à la fin de la période de transition ne mène à une pénurie de main d'œuvre dans de nombreuses industries. En particulier, le nouveau système pourrait limiter l'immigration européenne peu qualifiée au RU : en effet, de nombreux travailleurs européens actuellement présents au RU gagnent moins de 30 000 £ par an, le plancher salarial minimum exigé aux demandeurs de visa non-européens. Cependant, *The Guardian* note que l'actuel plancher salarial pourrait [disparaître](#) au profit d'autres facteurs dans le nouveau système à points.

L'Irlande du Nord n'a pas abandonné l'idée de réduire son impôt sur les sociétés – La ministre de l'Économie nord-irlandaise, Diane Dodds, a [laissé entendre](#) qu'une réduction du taux d'impôt sur les sociétés nord-irlandais pourrait avoir lieu mais qu'une telle mesure ne faisait toutefois pas partie des priorités de court terme. Si le précédent gouvernement nord-irlandais s'était engagé à aligner le taux d'IS nord-irlandais (19 %) sur le taux irlandais (12,5 %) pour gagner en attractivité et en compétitivité, le gouvernement actuel estime que la priorité devrait être d'« assurer les services publics de base ».

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Le marché du travail britannique toujours en bonne santé – Le nombre de personnes employées au RU a augmenté de 208 000 (dont 149 000 emplois à plein temps) sur la période de septembre à novembre 2019 par rapport aux trois derniers mois précédents, selon [l'ONS](#). Sur ces trois mois, le taux d'emploi s'élève ainsi à 76,3 % (record depuis 1971, + 0,6 pt en glissement annuel) tandis que le taux de chômage est de 3,8 % (- 0,2 pt en glissement annuel). La croissance du [salaire hebdomadaire moyen](#) était de 3,2 % sur la période, venant confirmer la bonne santé du marché du travail en dépit des incertitudes liées au Brexit. Alors que les marchés financiers misent sur une baisse du taux directeur de la BoE depuis les annonces économiques de la semaine dernière (contraction de l'économie, ralentissement de l'inflation, baisse des ventes au détail...), la résilience du marché du travail pourrait

inciter le comité de politique monétaire à garder le taux inchangé à 0,75%, lors de sa réunion du 30 janvier. L'orientation de l'indice des directeurs d'achats (PMI) pour le mois de janvier, publié vendredi 24, devrait influencer la décision du comité.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'excédent de la balance commerciale a légèrement augmenté de 0,6 Md£ entre septembre et novembre 2019

– Selon l'ONS, l'excédent commercial a atteint 1,1 Md£ durant la période de trois mois se terminant en novembre 2019, tiré à la hausse par une augmentation des exportations de biens (+2,7 Md£) et des services (+ 2,3 Md£) par rapport à la période de juin-août 2019. Quoique le déficit de la balance des biens s'est dégradé de 1,1 Md£, l'excédent de la balance des services a progressé de 1,7 Md£ pour atteindre 28,8 Md£. Une hausse des exportations a été constatée pour la plupart des types de services, les plus fortes augmentations ayant été observées pour les services financiers et aux entreprises. Le déficit de la balance des biens avec les pays de l'UE s'est creusé de 1,8 Md£ pour atteindre 23,9 Md£, tandis qu'avec les pays hors UE, le déficit s'est réduit de 0,6 Md£ pour atteindre 3,8 Md£. En volume, l'excédent commercial a en revanche diminué de 0,3 Md£ pour atteindre 1,6 Md£ au cours des trois mois précédant novembre 2019. Le déficit de la balance des biens s'est creusé de 1,5 Md£ pour atteindre 25,0 Md£, et l'excédent de la balance des services s'est seulement accru de 1,2 Md£.

Le sommet RU/Afrique s'est tenu à Londres, lors duquel 21 Etats africains étaient présents

– À l'occasion de ce sommet qui s'est tenu le 20 janvier, le gouvernement britannique a ainsi annoncé le lancement de plusieurs initiatives, afin de renforcer les liens commerciaux et les flux d'investissements entre le continent africain et le RU. Avec un soutien public à hauteur de 1,5 Md£, et la mobilisation de 2,4 Md£ d'investissements privés, le gouvernement a annoncé, entre autres, le renforcement du programme *Financial Sector Deepening Platform* qui vise à aider 45 pays africains à rendre leurs systèmes financiers plus attrayants pour les investisseurs (320 M£), et l'augmentation de la contribution financière du RU à la Banque africaine de développement. La ministre britannique du Commerce international a annoncé la mobilisation par *UK Export Finance*, l'agence de crédit à l'exportation du RU, de 620 M£ pour soutenir les exportations et financer le développement d'infrastructures. Enfin, 6,5 Md£ de contrats commerciaux ont été signés entre des entreprises britanniques et africaines lors du sommet.

Le gouvernement gallois souhaite un ALE le plus inclusif possible avec l'UE

– Le gouvernement gallois a indiqué vouloir un ALE le plus approfondi possible avec l'UE afin de conserver un accès au marché communautaire le plus large possible, sans droits de douane, sans quotas et avec des barrières non tarifaires réduites au minimum. Plus particulièrement, le gouvernement gallois souhaite un alignement réglementaire dynamique sur les normes environnementales, sociales, et de protection des travailleurs de l'UE. Le gouvernement plaide également en faveur d'une participation aux agences et aux principaux programmes de l'UE, et souhaite négocier un partenariat approfondi avec la BEI. Enfin, le document du gouvernement évoque un « statut préférentiel » en matière d'immigration pour les citoyens de l'UE-27. Le gouvernement gallois appelle par ailleurs Boris Johnson à « laisser la porte ouverte » à une extension après le 31 décembre 2020.

1,8 Md£ devrait être mobilisé chaque année par l'État britannique pour compenser la fin de l'accès aux fonds européens

– Un rapport de l'*Industrial Communities Alliance* estime que le *Treasury* devrait chaque année injecter 1,8 Md£ dans les zones les plus pauvres du RU pour simplement remplacer les fonds de l'UE à un niveau équivalent après décembre 2020. Le rapport recommande par ailleurs d'indexer les montants sur l'inflation tous les ans et de renforcer le poids de l'échelon local dans le processus de sélection des projets d'investissement. Le RU reçoit actuellement 1,4 Md£ par an des fonds communautaires, principalement du FEDER et du FSE.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

La City reste prudente face aux déclarations du chancelier S. Javid sur le non-alignement réglementaire

– Pour les services financiers, S. Javid a indiqué que les relations RU/UE post Brexit s'organiseraient sur la base d'une équivalence des réglementations basée sur les résultats (*outcome-based*). Les propos de S. Javid impliquent que le RU souhaite retrouver une plus grande marge de manœuvre dans l'élaboration de sa réglementation financière, en décalage avec les termes de la déclaration politique de l'accord de retrait qui prévoit que le RU pourra accéder aux marchés financiers de l'UE-27 si les réglementations britanniques sont alignées sur celles de l'Union, Catherine Mc Guinness, directrice générale de *City of London Corporation*, voit dans ces annonces un bon point de départ et déplore le caractère parfois politisé du système d'équivalence actuel. Néanmoins, elle rappelle que

l'alignement réglementaire est la garantie d'un soutien à l'emploi et à la compétitivité et que toute modification de la réglementation doit se faire de manière progressive.

Plus de 1000 institutions financières de l'UE pourraient ouvrir des bureaux au RU après le Brexit – Selon le cabinet de conseil en réglementation financière [Bovill](#), à la date d'octobre 2019, 1441 entreprises basées en UE avaient déposé à la FCA des demandes d'autorisations temporaires pour opérer au RU après le Brexit, et plus de 1 000 seraient sur le point de le faire. Le régime d'autorisation temporaire doit permettre de prendre le relais de la disparition du passeport et permettre à ces institutions financières d'opérer au RU le temps d'obtenir l'autorisation complète de la FCA. Selon Bovill, 170 institutions financières françaises auraient déposé des demandes d'autorisations temporaires. EY estime à environ 7 000 le nombre de postes qui seront délocalisés de Londres vers l'UE et à 2 400, les emplois qui pourraient être créés localement dans les nouvelles plateformes de l'UE.

Le Parlement devra renforcer son contrôle sur les régulateurs et superviseurs financiers après le Brexit – Selon un [rapport](#) de l'*International Regulatory Strategy Group* et du cabinet d'avocats Linklaters, le système de réglementation financière du RU ne disposera pas des mêmes ressources et de la même surveillance que celles qui ont cours en UE-27 après le Brexit. A cet égard, le rôle du Parlement doit être renforcé par plus de pouvoirs de contrôle sur les superviseurs, afin de compenser la perte de l'examen par les pairs des autres superviseurs financiers de l'UE. Les rédacteurs du rapport recommandent notamment la création d'une commission parlementaire chargée de superviser spécifiquement les autorités en charges des services financiers, et de simplifier et de consolider les règles financières du RU. Le rapport souligne également que toute divergence matérielle avec l'UE devrait être considérée comme une question de politique publique, notamment si la divergence affecte les droits d'accès au marché unique de l'UE.

RÈGLEMENTATION FINANCIÈRE ET MARCHÉS FINANCIERS

L'Agence gérant la dette souveraine britannique est très critique sur l'émission d'obligations vertes souveraines – Dans un entretien au *Financial Times*, Robert Stheeman, directeur du *Debt Management Office* britannique, se dit sceptique quant à la rentabilité de l'émission d'obligations vertes souveraines. Elles pourraient s'avérer plus coûteuses que les obligations classiques et dissuader, in fine, le gouvernement de réaliser des investissements environnementaux. Selon lui, une telle mesure ne peut produire d'effets bénéfiques qu'à la condition que les investisseurs soient disposés à payer plus cher pour les obtenir. Dans la situation actuelle, il s'avère difficile de créer un marché important et liquide de ces titres. Il évalue la taille d'émission d'une obligation de référence à 20 à 30 Md£. Or les petites obligations ponctuelles ont tendance à fragmenter ce processus et le marché ne serait pas prêt à payer une prime de liquidité pour ces petites obligations. Ces commentaires pourraient décevoir les gestionnaires de fonds qui réclament avec insistance ces obligations vertes souveraines dans le contexte de la lutte contre le changement climatique.

La BoE participe à la réflexion sur les crypto-monnaies de banques centrales – La [BoE](#) s'associe au groupe de travail qui réunit les Banques centrales du Japon, de Suède, du Canada et de la Suisse, ainsi que la BCE et la Banque des règlements internationaux, sur l'opportunité de développement de monnaies digitales de banques centrales. Le groupe sera co-présidé par Benoît Coeuré ancien directeur de la BCE et le vice-gouverneur de la BoE Jon Cunliffe. Son travail s'inscrit dans le contexte des réserves exprimées par de nombreuses banques centrales, dont la BoE, sur les projets de Facebook de lancer sa propre crypto-monnaie Libra. Les travaux porteront sur les potentiels cas d'usage d'une crypto-monnaie de banque centrale, les aspects techniques qu'elle pourrait revêtir pour une interopérabilité transfrontalière et seront l'occasion d'un partage d'expérience sur l'émergence des nouvelles technologies. Ce groupe travaillera en étroite collaboration avec le CPMI du Conseil de Stabilité financière.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Raphaël Bousquet, Marianne Carrubba,
Laura Guenancia et Pierre Serra

Revu par : Thomas Ernoult

Version du 23 janvier 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T2 2019	Moyenne sur 3 ans
PIB		1,5%	1,7%
PIB en glissement trimestriel (T2 2019)		-0,2%	0,4%
PIB par habitant		0,9%	1,0%
Inflation (IPC)		2,0%	2,2%
Approche par les dépenses	Investissement (FBCF)	0,1%	2,0%
	Consommation	1,8%	2,3%
	Dépenses publiques	1,3%	0,4%
	Exportations (B&S)	0,6%	2,4%
	Importations (B&S)	4,0%	3,0%
Approche par la production	Secteur manufacturier	-0,1%	1,3%
	Secteur de la construction	1,5%	3,9%
	Secteur des services	1,9%	1,9%
Parmi les services	Finance et assurances	-2,2%	0,4%
	Ventes au détail	3,9%	3,2%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T2 2019	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		3,9%	4,3%
Taux d'emploi		76,1%	75,3%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	32,1	32,1
Productivité horaire**	Croissance annuelle	0,5%	0,7%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	3,4%	2,6%
Salaires réels	Croissance annuelle	1,3%	0,6%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	1,6%	0,6%
Taux d'épargne des ménages		4,5%	4,9%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T2 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-1,3%	-2,0%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	83,1%	84,3%
Investissement public net	-1,9%	-1,9%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T2 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-3,9%	-4,3%
Balance des B&S		-2,0%	-1,5%
Balance des biens		-6,9%	-6,7%
Balance des services		4,9%	5,2%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,14	1,14
	GBP/USD	1,29	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible et les taux de croissance sont calculés sur 12 mois (sauf PIB g.t.). Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.